



ORAGES

Destinataires :

Services : ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB- CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP- DDSP – DDTM- DSDEN - EFS- ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

Communes : tout le département

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : lundi 29 août 2022

Heure : 08h20

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le **lundi 29 août 2022 à 14h00**

Fin événement prévue le **lundi 29 août 2022 à 22h00 au moins**

Situation météorologique à surveiller pour un risque d'orages forts

Dégradation orageuse ce matin sur les Pyrénées-Atlantiques gagnant le reste de l'Aquitaine d'ici le début d'après-midi.

Orages généralement modérés, pouvant s'accompagner parfois de rafales vers 70 km/h.

Puis en cours d'après-midi, nouvelle salve orageuse plus marquée arrivant par le fond du Golfe de Gascogne et gagnant toute la région. Du sud Aquitaine à la Gironde et au Lot-et-Garonne, les orages pourraient être localement forts avec un risque de grêle, des rafales de vent entre 80 et 100 km/h, et des cumuls de pluie entre 20 et 40 mm en peu de temps.

Conséquences possibles : Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.

Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.

Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.

Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de comportement : Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau Je m'abrite dans un bâtiment en dur. Je me tiens informé et j'évite de me déplacer. Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés. J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

Pour les maires : La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site:

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au **05 67 22 95 00**

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture: **05.59.98.25.25**

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC